

conseils et pour aider en particulier aux opérations de nettoyage rendues nécessaires. La garde côtière canadienne a expédié des navires sur les lieux, ainsi que des hélicoptères, et les forces armées ont fait de même. Des avions nolisés ont transporté de l'équipement et du matériel de différents points du continent. On ne recule devant aucun effort pour contenir la nappe et pour détruire le bateau et sa cargaison, tout en s'efforçant d'endommager le moins possible le milieu ambiant.

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** D'après le rapport du ministre, monsieur l'Orateur, il n'y a aucun doute que la situation soit très grave. Ses effets sur l'existence des poissons sont très graves et ses effets potentiels sur l'environnement sont également très graves. A mon avis, il est certain qu'on a affiché beaucoup d'indifférence et j'espère que ce désastre nous réveillera et nous poussera tous, dans la mesure du possible, à prendre les dispositions nécessaires pour éviter que ce genre de tragédie ne se reproduise à l'avenir dans la mesure du possible, ou, du moins pour nous inciter à faire le nécessaire afin d'agir efficacement. Nous n'avons vraiment rien entrepris pour éviter que ce genre d'incident n'arrive dans nos eaux territoriales et, à mon sens, nous ne sommes pas organisés pour y faire face quand il s'en produit un.

Encore une fois, je suis un peu dérouté par la déclaration du ministre. Il a dit en effet que la section avant du navire étant obturée, il n'y aura aucun écoulement lorsqu'on la dégagera du banc rocheux sur lequel elle repose actuellement. Je suis étonné qu'on ne puisse pas aussi la remorquer en haute mer si l'on peut la déplacer.

Ce qui me préoccupe également, c'est la raison pour laquelle on n'a pas pris plus tôt la décision de détruire le navire et ensuite de le faire brûler sous surveillance. Le pétrole se répand depuis quelque temps sur une vaste surface. Si on ne peut y mettre le feu soit demain soit après-demain tout en restant maître de la conflagration, alors quantité de gens vont se demander pourquoi on n'a pas commencé à enflammer le pétrole dès qu'il a commencé à se déverser en grande quantité.

Il est clair que l'incertitude règne au sujet des méthodes. Une nouvelle fois, me semble-t-il, nous avons fait preuve d'un optimisme béat. Si ce genre de recherches nous enseigne quelque chose, c'est qu'il est nécessaire d'entreprendre dans ce domaine des recherches en profondeur. A mon sens, nous avons besoin, en particulier, d'exercer des contrôles dans nos eaux territoriales.

Peut-être le ministre a-t-il donné l'impression l'autre jour qu'en l'absence de règlements [L'hon. M. Jamieson.]

internationaux, nous nous heurtons à des limitations et à des restrictions dans ce domaine. Sauf le respect que je dois au ministre, je pense que nous avons le droit d'appliquer dans nos eaux territoriales les contrôles que nous jugeons opportuns. Et c'est ce que nous devrions faire sans tarder. Le préjudice subi est grave et l'incertitude règne quant aux conséquences si l'on en juge d'après ce qu'a exposé et admis le ministre. Le retard apporté dans le choix des mesures à prendre pourrait être, pour cette région, à l'origine d'un désastre épouvantable.

La leçon à en tirer, c'est que nous devons être mieux préparés pour ce genre de choses quand elles se produisent que le gouvernement ne l'a été en cette occasion. Nous devons établir des règlements qui réduiront les risques de voir ce genre de choses se reproduire. Nous voulons que le ministre nous donne l'assurance à titre permanent que tous les efforts seront faits, non pas seulement que le ministre nous dise que tous les efforts sont faits, même à cette étape tardive pour réduire le danger. Je crois que le ministre, avec tout le respect que je lui dois, devrait effacer la confusion qui, à mon avis, semble régner dans sa déclaration.

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, nous sommes heureux que le ministre des Transports ait fait une déclaration sur le naufrage du pétrolier *Arrow* au large de l'île du Cap-Breton. Je me rends compte que cette question comporte un grand nombre de problèmes techniques mais il me semble qu'on a mis un temps invraisemblable à remorquer au moins une partie du bateau en mer et à la détruire.

Ces incidents particulièrement malheureux exigent qu'une étude approfondie soit faite et que le gouvernement intervienne dans ce qui sera certainement un problème périodique dans ce pays. Le transport du pétrole va faire appel à un nombre de plus en plus grand de pétroliers de dimensions sans cesse croissantes. Le peuple canadien s'inquiète à bon droit des problèmes de la pollution. Que des industries déversent leurs déchets dans nos eaux côtières, voilà qui est déjà déplorable; mais si nos côtes sont polluées en outre par des pétroliers dont la cargaison s'écoule dans la mer ou qui font naufrage, nous serons alors en face du problème très grave de la pollution de nos rivages.

C'est pourquoi on s'inquiète tant du deuxième voyage qu'entreprendra le *Manhattan*, car c'est l'un des plus gros pétroliers du monde. On dit qu'après son premier, il avait deux trous béants. S'il avait transporté du pétrole, le problème aurait été grave.